



Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2017/176

L'an deux mille dix-sept et le 20 octobre à 20 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur M SICARD a été désigné secrétaire de séance.

Présents : B. PLANO, F. DABEZIES, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, J. DEVAUD, S. SIMOIS, J. ABADIE, N SALCUNI, B. FOURCADE, JP. CABOS, H. FORGUES, A. PIASER
Absents excusés : F ROYO, R LACOME.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Antenne Solidarité Emploi pour l'année 2017

L'association Antenne Solidarité Emploi sollicite une aide financière pour l'organisation des animations culturelles « Un vendredi soir » à l'attention des populations du territoire. Manifestations à l'initiative de l'Office de Tourisme de la Barthe de Neste.

Cette association a pour objet l'aide et le conseil à la population sur les thématiques Emploi et Solidarité.

Dans le cadre des compétences Développement économique et touristique, Monsieur le Président propose d'octroyer une subvention de 350 € à cette association.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide d'accorder une subvention de 350 € à l'association Antenne Solidarité Emploi pour l'année 2017.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 25 NOV. 2017

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.